

**BILAN DES ACTIVITÉS 2007-2009 du  
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec situé à Saint-  
Joachim et à Saint-Tite-des-Caps**

Version du 22 octobre 2009

*Table des matières*

	<i>page</i>
<b>1. Introduction</b>	2
<b>2. Le comité de vigilance</b>	
2.1 Contexte	
2.2 Son mandat	
2.3 Le Comité et ses membres	3
2.4 Les tâches et règles de fonctionnement	4
2.5 Faits saillants des réunions 2007-2009	6
2.6 Rapport financier global des revenus et dépenses	11
<b>3. Les suivis environnementaux</b>	13
Les paramètres et les milieux échantillonnés	
<b>4. Conclusion et recommandations du comité de vigilance</b>	14
<b>Annexe</b>	
Liste des documents documents d'expertise et de référence	15

# **BILAN 2007-2009 - Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec (LEVQ) situé à Saint-Joachim et à Saint-Tite-des-Caps**

## **1. Introduction**

Le comité de vigilance du LEVQ a été créé en 2005, suite à une assemblée publique initiée par la Ville de Québec, propriétaire du lieu d'enfouissement. Depuis sa fondation, le comité tient régulièrement des assemblées de ses membres afin de remplir son mandat de surveillance et de suivi des opérations sur le site, tant pour l'ancien site le LES qui a servi pour l'enfouissement des déchets jusqu'en juin 2005 (maintenant recouvert de végétation) que pour le site actuel, le LET lequel est opéré en fonction des nouvelles normes de sécurité environnementale. Il faut également mentionner que le lixiviat est maintenant traité sur place grâce à la mise en opération de l'usine de traitement du lixiviat sur les lieux (depuis juillet 2009) alors qu'auparavant il était transporté par camion citerne à la station de traitement des eaux usées de Québec.

Depuis plus de quatre ans, le comité de vigilance du LEVQ poursuit son travail en examinant les composantes et les résultats du programme de suivi environnemental mené par la Ville de Québec. Le présent bilan résume ses principales activités et réalisations de mai 2007 à octobre 2009.

## **2. Le comité de vigilance**

### **2.1 Contexte**

Dans le cadre des opérations du lieu d'enfouissement, la Ville de Québec a fait appel à la formation d'un comité de vigilance composé de représentants et de citoyens volontaires. Leur rôle est d'observer, de questionner les responsables et de leur suggérer des améliorations aux programmes de surveillance environnementale.

Mentionnons ici que l'article 57 de la Loi 90 modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives concernant la gestion des matières résiduelles (adoptée le 15 décembre 1999 et partiellement entrée en vigueur le 1er mai 2000) rend obligatoire la création de comités de vigilance pour toute installation d'élimination de matières résiduelles.<sup>1</sup> D'après cette étude précitée, les comités assurent une seule, deux, trois ou quatre de ces fonctions :

- une fonction de surveillance et de suivi des opérations réalisées par l'installation

---

<sup>1</sup> Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED). Les comités de vigilance liés aux installations d'élimination des déchets au Québec : bilan et perspectives. Août 2000

d'élimination de déchets et des incidences sur l'environnement. Les actions relatives à ce mandat sont une étude des documents fournis par l'entreprise, des vérifications sur le site et éventuellement des expertises supplémentaires par des laboratoires indépendants.

- certains comités ont comme raison d'être de permettre la résolution de problèmes causés par une cohabitation difficile entre une installation d'élimination de déchets et les résidents.
- Il s'agit de créer les conditions d'un dialogue entre le gestionnaire d'une installation et les résidents, en vue d'obtenir une meilleure acceptabilité sociale grâce entre autres à une plus grande transparence.
- la fonction de diffusion d'information au public est présente dans presque tous les cas. Les objectifs et les pouvoirs de certains des comités sont limités à cela.

Ainsi le contexte légal et les désirs exprimés par différents acteurs du milieu d'être associés de plus près à la vérification des activités d'élimination des matières résiduelles du territoire ont amené la Ville de Québec à prendre l'initiative de former un comité de vigilance pour son lieu d'enfouissement. La voie à suivre est d'opérer selon les meilleures règles et de collaborer avec le voisinage, les autorités politiques et la population.

## **2.2 Son mandat**

Consultatif, le Comité de vigilance a pour mandat de :

- S'informer sur les opérations du site et sur les projets en développement, en évaluer les conséquences et en assurer le suivi.
- Transmettre à la population les renseignements pertinents sur la gestion des équipements.
- S'assurer que l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales.
- Faire des recommandations à l'exploitant concernant l'élaboration et la mise en œuvre de mesures propres à améliorer le fonctionnement des installations, soit à atténuer ou à supprimer les impacts du site sur le voisinage et l'environnement.

## **2.3 Les tâches et règles de fonctionnement**

Les membres du Comité de vigilance contribuent en prenant connaissance de l'information disponible, en examinant les études, les dossiers et les rapports du suivi environnemental ainsi qu'en donnant leurs avis sur les impacts du site et sur ses

modalités d'opération. Ils peuvent faire des recommandations sur les opérations et sur les possibilités d'amélioration du site et transmettre les renseignements obtenus auprès des concitoyens et des représentants d'organismes du milieu.

Le Comité se réunit au moins quatre fois par année. Les membres du Comité de vigilance peuvent désigner une personne qui peut les remplacer aux rencontres. Le Comité peut admettre à ses rencontres des observateurs qui peuvent intervenir dans la discussion si des membres le désirent.

Le Comité de vigilance a désigné un président et un secrétaire. Le Comité prend ses décisions par consensus. Le compte rendu des réunions et des décisions est accessible au public, sur le site Internet ( voir : [www.vigilancelevq.org](http://www.vigilancelevq.org) ) et est affiché, depuis l'été 2007, dans les bureaux des mairies et de la MRC de la Côte-de-Beaupré. À l'instar d'autres comités de vigilance, le comité du LEVQ peut faire appel à des personnes-ressources pour bien remplir son mandat. Il peut également définir des règles de renouvellement des membres ainsi que des règles de conflits d'intérêt.<sup>2</sup>

## 2.4 Le Comité et ses membres

Consultatif et multipartite, le Comité réunit des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des représentants de groupes environnementaux, du secteur de la santé et d'organismes du milieu.

La composition du Comité se veut représentative de la population touchée par le lieu d'enfouissement. Elle prévoit aussi la présence d'un représentant du ministère de la Santé et des services sociaux pour assister aux réunions comme observateur ou personne-ressource. Au besoin, d'autres experts et personnes-ressources (ex.: du MDDEP, de Tourisme Québec) peuvent aussi être invités à participer pour apporter des renseignements sur des sujets précis et pour répondre aux questions soulevés.

### Liste des membres du Comité de vigilance du site d'enfouissement de la Ville de Québec – 2009

<b>SECTEUR</b>	<b>ORGANISME</b>	<b>NOM</b>
<b>Citoyens</b>	Citoyen de la paroisse de Saint-Joachim	Raymond Audet
	Citoyen de la paroisse de Saint-Joachim	Benoît Jean (substitut de M. Audet)
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	Robert Caron
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	
<b>Groupes environnementaux</b>	Conseil régional de l'environnement de Québec	Mathieu Painchaud-April
	Comité d'environnement de la Côte-de-Beaupré	Richard Legault

---

<sup>2</sup> Ibidem, p.47

**Organisme récréo-touristique** Association des amis du Cap Tourmente Bernard Paré

**Élus municipaux**

Municipalité de St-Joachim	Gaston Gagnon & Lawrence Cassista
Municipalité de Beauré	Henri Cloutier
Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	Hélène Gravel
Élu de la Ville de Québec	Raymond Dion
	Ann Ramsay - adj.

**Observateurs**

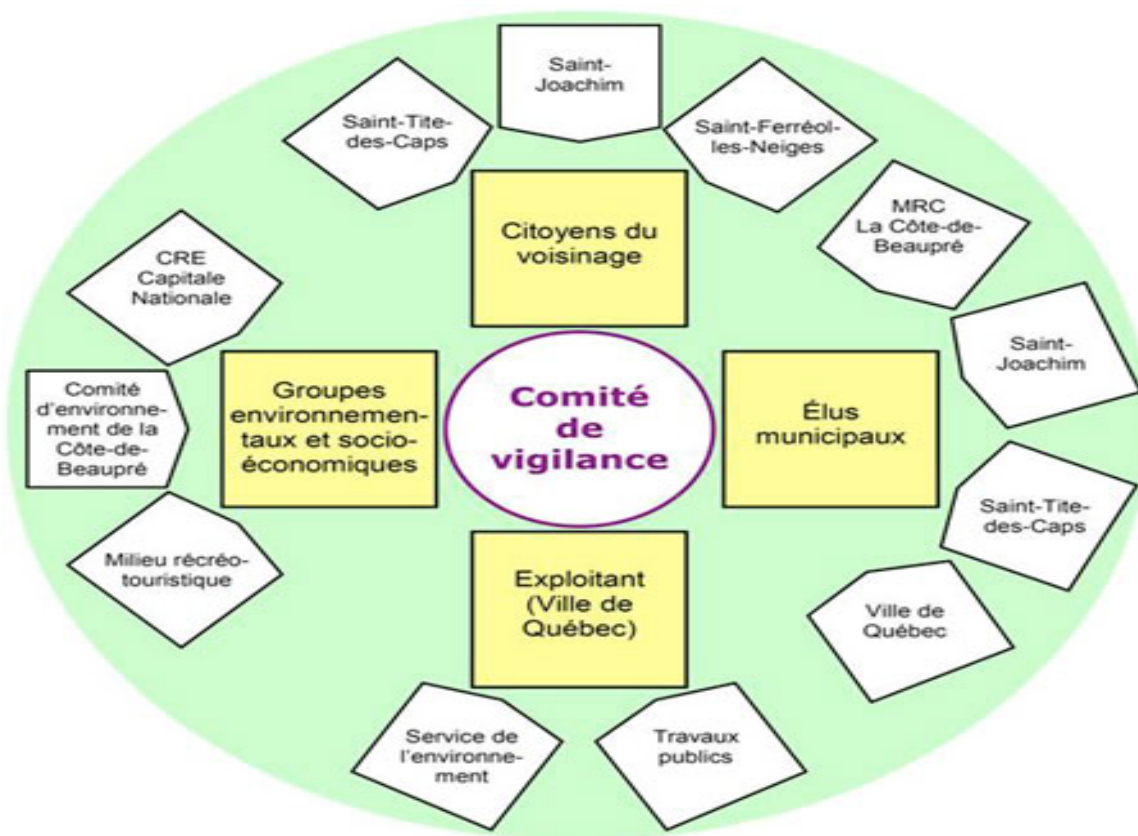
Maire de Saint-Ferréol-les-Neiges (Membre observateur MRC)	Germain Tremblay
Association des amis du cap Tourmente	Vanessa Dufresne
Communauté métropolitaine de Québec	Anne-Marie Cantin

**Ville de Québec**(exploitant)

Service de l'environnement	Denis Robillard
Service des travaux publics	Benoît Delisle

**Santé publique**

Direction de la Santé publique	Louise Talbot
--------------------------------	---------------



## **2.5 Faits saillants des activités 2007-2009**

Voici, après quatre ans d'existence, les éléments importants qui ressortent des réunions et des activités du comité. Pour les années 2005 et 2006, il faut se reporter au bilan réalisé à l'époque, dont l'essentiel a été présenté sous forme de diaporama à l'Assemblée générale du 23 mai 2007. Ce document et le bilan complet de ces deux années sont accessibles via le site Internet du comité, sous l'onglet documentation. ( voir : [www.vigilancelevq.org](http://www.vigilancelevq.org) )

### **L'année 2007**

#### **Assemblée générale du 23 mai**

##### **1. Présentation de la Ville de Québec**

- Localisation et vue d'ensemble du site, des données chiffrés.
- Responsabilité de la Ville de Québec pour la gestion du site, son aménagement
- Octroi de contrats privés : accueil, opération d'enfouissement, entretien du site (routes, fossés).
- Présentation du LES et du LET.
- Suivis environnementaux du LET : eaux souterraines, eaux de lixiviation, eaux de surface, biogaz.

##### **2. Questions des citoyens : thèmes abordés**

- Le captage des eaux souterraines du LES.
- Les eaux de lixiviation qui doivent être traitées à 95% avant d'être acheminées vers la station d'épuration.
- La pesée des camions à l'entrée à l'exception des mâchefers qui sont pesés uniquement à leur sortie.
- Le contrôle des déchets illégaux.
- L'étude qui démontre que le lieu d'enfouissement de la Ville de Québec n'affecte pas la rivière Sainte-Anne en raison de son débit important.
- Les paramètres microbiologiques et chimiques qui sont mesurés.

Mentionnons que la ville de Beaugré a été autorisée à prélever son eau potable de la rivière Sainte-Anne suite à une étude qui a été réalisée par la firme BPR<sup>3</sup>. Par ailleurs, les matériaux secs comme des briques, du ciment, des bardeaux, etc seront acheminés uniquement dans le LET à partir de 2008.

##### **3. Rapport des activités du comité de vigilance**

---

<sup>3</sup> La ville de Beaugré est dépositaire de cette étude.

- Description de la création du comité : formé en mai 2005, composé de citoyens, d'élus, d'organismes en environnement et de représentants de la ville.
- Activités du comité de vigilance : journée porte ouverte : visite du lieu d'enfouissement, discussion sur les suivis environnementaux de la ville, création du site Internet, visites non officielles par les membres.
- Présentation des membres du comité de vigilance.
- Recommandations du comité :
  - un contrôle plus serré du métal et des pneus sur le lieu d'enfouissement
  - faire un suivi des points soulevés par les citoyens
  - répondre aux questionnements des citoyens
  - préciser les modalités de la régie interne
  - doter le comité d'un code d'éthique pour l'octroi de contrats
  - faire la mise à jour du site Internet
  - encourager la diffusion d'informations et la sensibilisation,
  - arrimer certaines actions du comité à l'application du Plan de gestion des matières résiduelles
  - créer des contacts avec d'autres comités de vigilance.

### **Réunion du 11 octobre**

Examen de l'étude visant à déterminer la stratégie et la technologie à adopter pour traiter les eaux de lixiviation du LES et du LET. Le suivi environnemental qui est effectué au niveau de la rivière Sainte-Anne nous informe qu'il n'y a pas de différence notable entre les concentrations de coliformes des échantillons prélevés à l'amont et à l'aval du lieu d'enfouissement de la ville de Québec.

Formation d'un comité ad hoc pour revitaliser le site Internet du comité.

### **L'année 2008**

#### **Réunion du 21 février**

Travaux effectués au lieu d'enfouissement : recouvrement et drainage du LES : revégétalisation, installations de capteurs de biogaz, études préliminaires pour le traitement des eaux de lixiviation (complétées).

L'étude hydrogéologique permet de caractériser 4 types de nappes phréatiques, énumérées de la surface vers les profondeurs : nappe perchée, confinée de surface, confinée inférieure et aquifère substratum rocheux. Les deux premières nappes présentent une contamination par le LES et s'écoulent en direction du LET.

Site Internet du comité: faciliter la navigation sur le site pour mieux trouver les informations, faire d'avantage d'animation sur le site. Remarques : le fond de l'écran est dérangeant, le site est monotone, certaines informations sont difficiles à trouver ou mal regroupées, le site peut être amélioré, toutefois, le contenu du site répond quand même bien aux besoins du Comité.

## **Réunion du 8 avril**

Il s'agit d'une rencontre extraordinaire sur le déversement d'eau de lixiviation au site d'enfouissement de la Ville de Québec

L'information entourant le déversement n'a pas été communiquée adéquatement en raison du manque d'expérience du personnel en place et de l'absence du personnel d'expérience (en vacances). Cela a eu pour conséquence de nuire à la transmission de l'information destinée au ministère du développement durable et des parcs (MDDEP) et au Service des travaux publics de la Ville de Québec.

Explication du débordement : en résumé, les facteurs qui ont contribué au déversement sont les suivants : une quantité de lixiviat produite plus importante, la présence d'un couvert de neige et de glace au-dessus du bassin 7 et d'un couvert de neige sur le site empêchant de constater les faits.

Mesures prises par la Ville de Québec :

- Déneigement du fossé d'eaux de surface à proximité du regard RD-2 et à l'entrée du bassin de décantation.
- Installation, d'ici l'hiver 2009, de détecteurs doubles permettant d'évaluer le niveau de liquide dans les bassins
- Installation, d'ici l'hiver 2009, d'un système de surveillance automate en continu sur le site d'enfouissement
- Construction d'un 3e bassin de rétention étanche à proximité de la station de traitement du lixiviat.

## **Réunion du 22 mai**

Travaux effectués au lieu d'enfouissement : présentation de la construction de l'usine de traitement des lixiviats.

Analyse des deux offres de services pour refaire le site Internet. Un comité ad hoc s'est réuni pour analyser les dossiers reçus : utilisation d'une grille d'évaluation préalablement envoyée aux deux promoteurs, choix de la firme « À fleur d'écran » pour refaire le site Internet, entériné par les membres du comité

Visite libre d'un membre au site d'enfouissement :

-la barrière était encore ouverte, passage d'un camion de cendre sans être pesé à sa sortie, présence dans les cendres d'une quantité importante de métal.

La Ville informe alors les membres du Comité que le programme de récupération du métal sera effectif à partir de cette année.

-Un camion de déchets a déversé un pneu et l'opérateur l'a enseveli au lieu de le remettre dans le camion : la Ville mentionne que ces informations seront communiquées aux responsables des opérations.

## **Réunion du 16 octobre**

Visite guidée du lieu d'enfouissement permettant de constater l'avancement des travaux pour la construction de la station des eaux de lixiviation (à 16h30)

Participation des membres du Comité de vigilance à une visite guidée concernant la construction des nouvelles installations de la station d'épuration des eaux de lixiviation. Explication par la Ville du procédé de traitement du lixiviat étape par étape. En outre des évans passifs seront installés pour évacuer les gaz et non pas un système de torchère car la quantité de gaz produit au fil du temps sera insuffisante. Le projet de construction de la station d'épuration implique un investissement de l'ordre de 8 millions de \$. La Ville nous informe que les normes de rejet pour le LET sont plus sévères que les normes des prises d'eau de surface (voir annexe du compte rendu du 16 octobre pour le tableau comparatif, [www.vigilancelevq.org](http://www.vigilancelevq.org)).

Voici en quoi consistent entre autres les suivis environnementaux : analyse d'un échantillon de lixiviat par semaine dont une analyse plus poussée par mois, un test de toxicité du lixiviat aux 3 mois, suivi de la 2e nappe phréatique souterraine et un rapport annuel acheminé au MDDEP.

Remarque : le tonnage global des déchets augmente puisque l'accroissement du recyclage ne compense pas la hausse de la consommation.

Visite libre d'un membre au site d'enfouissement. Barrière d'entrée encore ouverte, présence d'empilement de jantes et de freins de voiture. La Ville explique qu'en raison des travaux, il y a un passage important de camions.

### **Réunion du 11 décembre**

Présentation par la CMQ du bilan 2007 du Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec – Rive-nord.

Le comité se questionne à propos de la quantité importante de déchets non incinérés présentement enfouis. La Ville explique cette hausse par la fermeture d'un des fours de l'incinérateur pour des raisons d'entretien.

## **L'année 2009**

### **Réunion du 16 avril 2009**

Campagne de suivi environnemental : présentation du suivi environnemental 2008 qui décrit quatre incidents qui se sont produits au cours de l'année.

Avancement des travaux de l'usine de traitement des lixiviats.

Mise en ligne du nouveau site Internet.

### **Réunion du 11 juin 2009**

Début des opérations à l'usine de traitement des lixiviats qui a été mise en service : opération en continu dans les prochaines semaines. Le lixiviat est traité puis testé par la firme Mabarex. Pour le moment, aucun résultat n'a été transmis par la firme. La Ville nous renseigne à l'effet que de nouvelles résurgences du LES ont été captées puis canalisées vers le bassin de rétention du LET.

Planification de l'assemblée bisannuelle 2009, coordination de l'événement et plan de communication. Prévue à la fin octobre et rencontre en début septembre afin de la planifier.

Annonce d'une inauguration officielle afin de souligner la mise en œuvre des nouvelles installations de traitement des lixiviats au lieu d'enfouissement même (vers la mi-septembre).

Mention qu'il serait intéressant d'inviter la communauté à visiter les nouvelles installations de traitement des lixiviats lors de la prochaine semaine de l'environnement en juin 2010.

Il appert que la gestion des matières résiduelles dans les municipalités de petite taille s'avère complexe et onéreuse.

Suivi concernant les autres comités : le comité de vigilance de l'incinérateur mentionne que la source la plus importante de radioactivité provient des hôpitaux. La procédure mise en place à l'incinérateur a amené les hôpitaux concernés à apporter des correctifs à leur manière de faire. Dorénavant, ceux-ci attendent d'atteindre le temps de demi-vie<sup>4</sup> de la substance radioactive avant de procéder à son élimination.

Suivi relatif au Comité communautaire des matières résiduelles : difficultés financières rencontrées dans les organismes tels les friperies ou ressourceries quant au transport et à l'entreposage des matières résiduelles.

### **Réunion du 3 septembre**

Sujets à traiter durant l'Assemblée susceptibles de faire l'objet de questionnement par les citoyens : les rejets dans la rivière Sainte-Anne et l'origine des matières résiduelles et des cendres.

Présentation du bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la CMQ Rive-Nord. Voir documentation dans le site Internet.

- La valorisation des matières recyclables augmente depuis 2002
- L'arrêt de la collecte des résidus verts (l'herbicyclage) fait diminuer la valorisation des matières organiques puisque l'herbicyclage à domicile est difficile à quantifier.
- L'augmentation de la génération des matières résiduelles dépasse l'augmentation de la valorisation, entre autres en raison de l'augmentation de la population et de la consommation.
- L'augmentation de la grosseur des bacs à recyclage favorise grandement la valorisation de ces matières.

---

<sup>4</sup> \*Temps de demi-vie ( $t_{1/2}$ ) : Le temps nécessaire pour qu'une substance perde la moitié de son activité radioactive.

**Réunion du 8 octobre**

Discussions sur l'organisation de l'assemblée bisannuelle du 22 octobre 2009 : ordre du jour, présentations de la Ville et du Comité, publicité, organisation matérielle.

D'autres points ont été soulevés, comme la représentation attendue de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges par un élu et un citoyen pour siéger au Comité de vigilance et la tenue d'une future réunion avec les membres du Comité de vigilance de l'incinérateur.

## 2.6 Rapport financier 2007-2009 des dépenses du comité de vigilance

Voici de façon synoptique l'état des dépenses réalisées par le comité à partir du budget annuel de 15,000 \$ alloué par la Ville de Québec au Comité.

### État des dépenses 2007

Nature de la dépense	montants	budget résiduel
		15 000,00 \$
Banque d'heures	-2 730,00 \$	17 730,00 \$
Rapport annuel	1 823,20 \$	15 906,80 \$
Révision du site Internet	469,47 \$	15 437,33 \$
Secrétariat du 5 avril	240,02 \$	15 197,31 \$
Location salle municipalité	100,00 \$	15 097,31 \$
Assemblée générale	656,20 \$	14 441,11 \$
Secrétariat du 9 mai	397,69 \$	14 043,42 \$
Secrétariat du 11 octobre	371,48 \$	13 671,94 \$
Banque heures site internet	7 500,00 \$	6 171,94 \$
	8 828,06 \$	

### État des dépenses 2008

Nature de la dépense	montants	budget résiduel
		15 000,00 \$
Secrétariat 21 février- social fin d'année	1 839,17 \$	13 160,83 \$
Secrétariat 23 avril - Offres de services - Mise à jour site Internet	1 652,22 \$	11 508,61 \$
Secrétariat facture 27 mai - publication transcontinental - Hélios	1 122,37 \$	10 386,24 \$
Secrétariat facture 18 juin - À fleur d'écran - publication transcontinental	2 585,74 \$	7 800,50 \$
Montant total des dépenses	7 199,50 \$	

### État des dépenses 2009

Janvier à septembre

Nature de la dépense	Montant	Budget résiduel
Montant de base pour 2009		15 000,00 \$
Facture des dépenses relatives à la réunion du 16 avril	920,92 \$	14 079,08 \$
Facture des dépenses relatives à la rencontre du 11 juin	836,95 \$	13 242,13 \$
Facture des dépenses relatives à la rencontre du 3 septembre	739,29 \$	12 502,84 \$

#### **4. Les suivis environnementaux<sup>5</sup> : les paramètres et milieux échantillonnés**

Le Comité de vigilance examine régulièrement les composantes et les résultats du programme de suivi environnemental de la Ville de Québec. Ce programme sert à s'assurer du respect de la réglementation en vigueur et à vérifier les impacts potentiels des activités d'enfouissement sur les milieux récepteurs.

Le programme de suivi comprend des **critères** qui ont été ajoutés à titre de paramètres indicateurs, tels que la demande chimique en oxygène (DCO)<sup>6</sup>, les chlorures, le pH, etc. Ces critères, même s'ils ne sont pas réglementés, permettent de bien cerner le périmètre d'influence du lieu d'enfouissement.

Le programme de suivi environnemental exigé dans le certificat d'autorisation (CA) du LET est en place depuis 2004. La Ville cherche à déterminer la qualité de l'eau souterraine environnant le LET afin de définir les normes applicables qui remplaceront les critères de l'article 57.

Les différents points d'échantillonnage sont localisés sur la carte de Suivi environnemental LES & LET. Tous les détails concernant la méthodologie employée, les paramètres à suivre pour les différents lieux de prélèvement sont décrits dans le «Programme de suivi environnemental – Lieux d'enfouissement de Saint-Tite-des-Caps et de Saint-Joachim» (disponible à la Ville de Québec). La fréquence des campagnes d'échantillonnage est de trois par année.

Les milieux échantillonnés sont les eaux souterraines, les eaux de lixiviation, les eaux de surface, l'eau de la rivière Sainte-Anne et les biogaz dans le sol. Les eaux de résurgence sont également surveillées et traitées.

Deux éléments majeurs préoccupent davantage les citoyens : ce sont l'origine des matières résiduelles et des cendres qui vont être enfouis et les rejets potentiels dans la rivière Sainte-Anne.

#### **5. Conclusion et recommandations du comité de vigilance**

Les principaux éléments marquants des années 2007, 2008 et 2009 ont été décrits dans les résumés des comptes-rendus de réunions du Comité. Outre la consolidation du Comité de vigilance, plusieurs activités ont permis d'effectuer un suivi serré de la gestion

---

<sup>5</sup> Se référer aux résultats des campagnes d'échantillonnage saisonnière (3 par année), accessibles sur le site Internet

<sup>6</sup> La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est la consommation en oxygène par les oxydants chimiques forts pour oxyder les substances organiques et minérales de l'eau. Elle permet d'évaluer la charge polluante des eaux usées.

environnementale du LES et du LET réalisée par la ville de Québec. La mise en opération de l'usine de traitement du lixiviat est un élément fondamental pour l'opération du site.

Par ailleurs, la diffusion d'information et la sensibilisation des citoyens et des élus se sont concrétisées en particulier par une plus grande diffusion des événements dans le milieu et par la restauration du site Internet. En lien avec les diverses activités liés à l'enfouissement, d'autres mesures de sensibilisation des citoyens pourraient être prises en 2009-2010, par exemple, pour inciter avec les éco-centres à davantage de récupération et de recyclage.

Certaines **recommandations générales** sont proposées:

- maintenir un suivi des divers points soulevés par les citoyens tels l'origine des matières résiduelles et des cendres qui vont être enfouis et les rejets potentiels dans la rivière Sainte-Anne
- faire état des liens avec le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), le plan de mesures d'urgence, y compris celui lié à la prise d'eau potable de Beaupré
- garder une mise à jour régulière et proactive du contenu du site Internet, tels l'ajustement des données, les récents résultats, les derniers comptes-rendus de réunions et d'activités, la Foire aux questions (FAQ), la diffusion de documents pertinents, de diaporamas et d'extraits vidéos permettant la visite virtuelle du site Internet
- encourager la diffusion d'information au public, la sensibilisation des élus et des citoyens par rapport à l'utilisation du site d'enfouissement
- arrimer certaines actions du Comité de vigilance à l'application du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et à la récupération-recyclage sur la Côte-de-Beaupré
- répondre aux questionnements des citoyens, les inviter à discuter et à préciser ces recommandations suite à l'assemblée bisannuelle.

Rapport pour le Comité de vigilance  
Version du 22 octobre 2009.

préparé par :  
Richard Legault  
Consultant en communication  
et en environnement

## **Annexe**

**Documents accessibles via le site Internet du Comité : [www.vigilancelevq.org](http://www.vigilancelevq.org)**

Filière de traitement des eaux de lixiviation produites au lieu d'enfouissement de la Ville de Québec (automne 2009)

Diagramme du procédé de traitement des eaux de lixiviation (automne 2009)

Bilan 2008 du Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord CMQ, 2009

Bilan 2007 du Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord CMQ, 2008

Étude hydrogéologique - Lieu d'enfouissement de la ville de Québec, secteurs St-Tite-des-Caps et St-Joachim, décembre 2007. Préparé par: Conestoga-Rovers et Associés (348 p.)

Choix d'une technologie de traitement des eaux de lixiviation du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec Présenté par : Jean Bernier, ing., M.Sc., André Simard et associés, 11 oct 07 (22 diapos.) ( Version réduite (22 diapos.)

Le lieu d'enfouissement Réalisation : Service des travaux publics et Service de l'environnement de la ville de Québec. Édition : Service des communications de la ville de Québec, février 2007. (dépliant 2 p.)